

Conférence de presse de «Solidaire» France

«La situation syndicale s'est dégradée»

Le syndicat français «Solidaire» a dressé un tableau peu reluisant du combat et de la lutte syndicale des différents syndicats autonomes de l'ensemble des secteurs en Algérie. Situations de non droit, absence de grèves, non respect des lois de la République, instrumentalisation de la justice, bafouage des droits syndicaux... tels sont, entre autres, les premières conclusions tirées à la lumière de ce qui a été discuté au cours des échanges, pour une période 5 jours d'entrevues avec des représentants de syndicats autonomes du pays, à l'instar du Snapap, du Comité de femmes Snapap, le Cnapest, la Confédération des cadres des finances, le Snpepm, le Snvfap, le Snpsp, le Cla, le Snte, le Cnes, le Snomar, la ligue des droits de l'homme LADDH et le Collectif des journalistes. Du côté de la délégation française, l'union syndicale «Solidaire», a été présentée par sa porte-parole nationale, Annick Coupé ainsi que d'autres représentants, qui, chacun représente un syndicat des différents secteurs en France, la fédération sud éducation, le syndicat national des journalistes, la fédération sud des PTT, la fédération sud collectivités territoriales, le syndicat des pompiers et enfin le syndicat national unifié des impôts. Ainsi, à l'issue de ce qui a sanctionné les discussions entre les deux parties pour la lutte pour la revalorisation des droits syndicaux, la partie française s'est engagée à prendre en compte les problèmes dans lesquels vivent les syndicalistes pour l'octroi de leurs droits. La porte-parole a indiqué, lors d'une conférence de presse organisée, hier, au siège du Snapap à El Harrach (Alger), eu égard aux liens historiques entre les deux pays et à l'intérêt économique aussi, que le gouvernement français a «une responsabilité particulière» envers l'Algérie. Une responsabilité qui s'explique par un échange d'expériences et un échange de solidarité afin de réfléchir en termes de formation et d'équipements entre les syndicats. Dénoncer également les cas de répression contre les militants des syndicats afin de tenter de casser les spirales, et ce, en interpellant les hauts responsables algériens. Le représentant du syndicat des pompiers français, Claude Leff, s'est étonné du nombre de cas de suspension, notamment le cas des trois pompiers de Sidi Bel-Abbès qui dure depuis deux ans maintenant, sans que la justice ne se prononce sur cette affaire. Denis Turbet-Delof s'est exprimé sur la question des fiscalités pour lesquelles il estime que la justice fiscale «n'existe pas, en raison de la pénalisation des gens à faible revenus». Il dit vouloir tisser des liens qui permettent de travailler ensemble en termes de fiscalité dans le cadre de la formation. Pour sa part, la représentante de la fédération sud des PTT, Cécile Gondard, a fait remarquer, d'un air regrettable, l'absence d'un syndicat autonome propre à ce domaine. Pour ce qui est de la lutte pour la liberté syndicale des journalistes, le représentant de la corporation, Pierre Deflatiaux, estime que «tout est à reconstruire».

Kahina Benarab